

Jours



REALISER ET EXPLOITER UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT - Distanciel

Cette formation traite spécifiquement de l'audit énergétique d'un bâtiment conformément au cahier des charges de la qualification RGE n° 1905 (Audit énergétique) de l'OPQIBI.

Objectifs opérationnels

- Réaliser et/ou exploiter un audit énergétique
- Identifier les gisements d'économie d'énergie pour un bâtiment
- Mettre en oeuvre des actions de maîtrise des consommations d'énergie à court terme et des mesures correctives

Public Concerné



- Maîtres d'ouvrage
- Gestionnaires de bâtiments
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études réalisant des audits énergétiques
- Chargés d'opérations d'amélioration énergétique de bâtiments

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance générale en thermique ou génie climatique.

Contenu

Réglementation en matière d'audit énergétique

- Définition : audit, diagnostic, DPE
- Historique de la réglementation thermique
- La réglementation environnementale RE2020
- Réglementation thermique applicable aux bâtiments existants
- Spécificités du diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Obligations d'audit des bâtiments

La norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments

- La norme et le cahier des charges de l'ADEME
- Obligations portant sur les auditeurs internes et externes : compétences, moyens techniques

Préparer l'audit

- Identifier les démarches d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments : DPE, pré-diagnostic, audit énergétique ou audit énergétique global
- Collecter les données nécessaires : consommation d'énergie, caractéristiques du bâtiment, de ses équipements :
- De chauffage
- De rafraichissement
- De production d'eau chaude sanitaire
- D'éclairage
- D'autres usages
- Préparer les visites sur sites et identifier les interlocuteurs concernés : propriétaire, exploitant, gestionnaire

Conduire l'audit

- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
- Appliquer les différentes méthodes de calcul : déperdition, apport
- Evaluer la performance et l'état de santé :
- Des équipements : exemple de critères qualitatifs
- Des bâtiments : méthodologie
- Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage
- Exercice d'application : calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment

Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport

• Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique suivant les différents scénarios affichés par le gestionnaire

Version : L743-20241124



- Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, environnementales, stratégiques, financiers...
- Planifier les actions
- Rédiger le rapport d'audit

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'études de cas et de partages d'expériences

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél.: 0130852490

Mail: formation@groupeginger.com

Version : L743-20241124